

## MAIRIE D'ANVIN

### COLLECTE DES DECHETS VERTS ANNEE 2020

La Commune d'Anvin a décidé de renouveler l'opération actée par délibération en date du 10 avril 2018, et de mandater l'Association ATRE pour une collecte des déchets verts. Le ramassage aura lieu tous les quinze jours du 29 avril au 14 octobre 2020.

Voici les dates prévues :

**mercredi 29 avril**

**mercredi 13 mai**

**mercredi 10 juin**

**mercredi 08 juillet**

**mercredi 05 août**

**mercredi 02 septembre**

**mercredi 14 octobre**

**mercredi 27 mai**

**mercredi 24 juin**

**mercredi 22 juillet**

**mercredi 19 août**

**mercredi 16 et mercredi 30 septembre**

Nous vous demandons de respecter les modalités de ce service :

- Les sacs doivent être ouverts. Ils sont chargés à bout de bras dans le camion-plateau, il convient donc de respecter un poids maximum de 15 kg (contenance plus ou moins égale à 30 litres).
- Les branchages doivent être mis en fagots de 80 cm maxi et le diamètre des branches ne sera pas supérieur à 2cm.
- Les déchets devront être sortis au plus tard à 8h du matin.
- Rappelons que ce service a été mis en place pour les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion. Vous êtes invités, dès que c'est possible, à transporter vous-même vos déchets verts en déchetterie.
- Il convient également de limiter le volume par foyer. Pour des volumes trop importants (par exemple 6 sacs d'herbe ou beaucoup de branchages), l'Association ATRE a la possibilité de contacter les services de la Mairie qui pourra exiger une contrepartie financière.



Le Maire d'ANVIN,

André OLIVIER